

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

parcours COMMUNICATION



Licences

2023-2024

Inscriptions à la faculté

Administrative : du 3 juillet au 30 septembre 2023
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 11 au 20 septembre 2023
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du 16 au 20 octobre 2023

Emploi du temps

 <https://ade.u-pec.fr/direct/>

Premier semestre

Début des cours : semaine du lundi 25 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Période des examens : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Deuxième semestre

Début des cours : semaine du lundi 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

Période des examens : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Validation de l'année

Jury 1ère session : semaine du 3 juin 2024

2ème session d'examens : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

Jury 2ème session : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay : doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : damien.zanone@u-pec.fr
- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck : dir.formations-llsh@u-pec.fr
- recherche : Emmanuel Fureix : fureix@u-pec.fr
- relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2^e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté : www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Karine CHAMBEFORT : chambefort@u-pec.fr

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Département de communication

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

Département de géographie

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

Warren PEZÉ : warren.peze@u-pec.fr

Département de langues romanes

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Département de lettres

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

Département de philosophie

Jean-Marie CHEVALIER : jm.chevalier@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

Alejandro ROMAN ANTEQUERA : alejandro.roman-antequera@u-pec.fr

Antoine SERVEL : antoine.servel@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

Francesco SERGI : francesco.sergi@u-pec.fr

DELCIFE

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

LES SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES DE DÉPARTEMENTS

LANSAD

01 45 17 11 87 / 01 45 17 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.lansad-llsh@u-pec.fr

LETTRES & PHILOSOPHIE

Secrétariat des départements lettres et philosophie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 110

Email : sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 41

LLCER ANGLAIS, ALLEMAND et ESPAGNOL

Secrétariat des départements d'Anglais, d'Allemand et de Langues Romanes (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 114

Email : sec.langues-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 82

LETTRES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Maison des langues et des relations internationales – Rez-de-chaussée, bureau 11

Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 82 69 48 67/01 82 69 48 66

Secrétariat du département de LEA Sénart (L1, L2, L3)

1^{er} étage, bureau 120 bâtiment F2

Email : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 64 13 43 59

GEOGRAPHIE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.geographie-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

HISTOIRE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.histoire-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)

Bâtiment i2, bureau 123

Email : sec.communication-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 83

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>> Sclolarité > Examens

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants

Activez votre compte numérique

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :
<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

Consultez votre messagerie UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

Les services numériques de l'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

Les dispositifs pédagogiques pour accéder aux supports de cours

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Si vous étiez amené.e à suivre des enseignements hors de l'université

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.
 - **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).
 - **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.
- Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.**

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

PRÉSENTATION DU PARCOURS COMMUNICATION

Présentation générale

Le parcours Communication s'adresse aux étudiants inscrits en « majeure » Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication fondée sur un parcours thématique. La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du parcours est dédiée à l'étude de la communication politique et publique, par différentes approches. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale et y consacre des enseignements analytiques et pratiques.

Programme des enseignements

12 ECTS sont dédiés au Parcours Com chaque année.

L1

Semestre 1 : UE Médias et Journalisme (1)

- ECUE Introduction aux Sciences de l'information et de la communication (3 ECTS, 18 h CM)
- ECUE Introduction aux médias et à l'information (3 ECTS, 18 h CM)

Semestre 2 : UE Médias et Journalisme (2)

- ECUE Journalisme et médias en France (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)
- ECUE Analyse des récits médiatiques (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)

L2

Semestre 3 : UE Communication politique et publique (1)

- ECUE Introduction à la communication politique et publique (3 ECTS, 18 h CM)
- ECUE Introduction à l'étude des discours politiques (3 ECTS, 18 h CM)

Semestre 4 : UE Communication politique et publique (2)

- ECUE Communication et élections : (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)
- ECUE Communication et militantisme : (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)

L3

Semestre 5 : UE Communication numérique (1)

- ECUE Cultures numériques (3 ECTS, 18 h CM)
- ECUE Analyse critique du web (3 ECTS, 18 h CM)

Semestre 6 : UE Communication numérique (2)

- ECUE Droit de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- ECUE Usages professionnels de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)

Modalités de recrutement

Le parcours Communication est **sélectif**. Les détails des modalités de candidature (pièces à fournir, calendrier, etc.) sont disponibles sur <https://llsh.u-pec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>.

Candidater en première année

Une fois accepté sur Parcoursup dans la mention de son choix, l'étudiant confirme la proposition d'affectation. Il peut alors candidater au parcours Communication, en faisant parvenir son dossier de candidature à l'adresse parcourscom-llsh@u-pec.fr avant le 13 juillet 2023. Une deuxième session de candidatures est ouverte du 21 août au 5 septembre 2023 en fonction des places disponibles.

Candidater en deuxième ou troisième année

Les étudiants qui candidatent pour rejoindre le parcours Communication en L2 ou L3 doivent impérativement déposer un dossier de candidature sur la plateforme E-candidat (<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/#!accueilView>) avant le 20 juin 2023. Une deuxième session de candidatures est ouverte du 21 août au 5 septembre 2023, en fonction des places disponibles.

Pour les étudiant.es qui suivent déjà le parcours, la poursuite en deuxième et troisième année est automatique, sous réserve d'en faire la demande par mail à parcourscom-llsh@u-pec.fr dès que les résultats de l'année en cours sont connus.

La présence de tous les étudiants (L1, L2, L3) est obligatoire lors de la **réunion de rentrée** organisée pendant la semaine d'inscriptions pédagogiques début septembre.

Contacts

Secrétariat pédagogique du parcours communication : parcourscom-llsh@u-pec.fr - bureau i2 123

Responsable pédagogique : Alexandre Borrell (Maître de conférences en SIC), alexandre.borrell@u-pec.fr

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques et pratiques d'information connectées	3
Total			30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
Total			30

L2-L3 RÉCAPITULATIFS DES ENSEIGNEMENTS (PARCOURS COMMUNICATION)

À ces enseignements spécifiques au parcours s'ajoutent les enseignements des majeures (voir ci-après).

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

LETTRES

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *	9
1.2.01	1h30	Étude des genres littéraires	3
1.2.02	1h30	Pratique des exercices littéraires	2
1.2.03	1h30	Atelier de lectures personnelles approfondies	2
1.2.04	1h30	Littérature générale et comparée	2
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres)	15
1.0.03	1h30	Langue vivante	3
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.2.05	1h30	Langue et civilisation latines	3
1.2.06	1h30	Méthodologie générale du travail universitaire	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *	12
1.2.07	2h	Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17e et 18e siècles	3
1.2.08	3h	Étude des textes des 17e et 18e siècles	3
1.2.09	1h30	Introduction à la linguistique générale	3
1.2.10	1h30	Atelier d'écriture	3
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres)	12
1.0.08	1h30	Langue vivante	3
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.2.11	1h30	Langue et civilisation latines	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Littératures *	15
2.2.01	3h	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.02	3h	Littérature française. Étude de textes (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.03	1h+1h	Stylistique de la prose	3
2.2.04	2h	Dissertation générale	3
2.2.19	1h	Littératures francophones	3
UE08		Outils linguistiques	9
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
2.2.05	1h30+1h30	Linguistique du français moderne	3
2.2.06	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE09		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE10		Littératures *	12
2.2.10	3h	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (Moyen Age-16 ^e siècle)	4
2.2.11	3h	Littérature française. Étude de textes (Moyen Age - 16 ^e siècle)	4
2.2.12	1h	Littératures francophones	2
2.2.13	1h	Littérature générale et comparée	2
UE11		Outils linguistiques	6
2.2.14	1h30+1h30	Linguistique du français moderne	2
2.2.15	1h+1h30	Stylistique du vers	2
2.2.16	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE12		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE13		Langue et outils informatiques	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE14		Littératures françaises et comparées *	12
3.2.01	3h	Littérature française. Moyen Âge - 17 ^e siècle	4
3.2.02	3h	Littérature française 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.03	1h30	Littérature générale et comparée	3
3.2.04	1h30	Littératures francophones	2
UE15		Outils linguistiques	6
3.2.05	1h30	Linguistique	2
3.2.06	1h30	Stylistique	2
3.2.07	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE16		Langues et méthodologie	6
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
3.2.08	2h	Dissertation générale	3
UE17		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
Total			30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE18		Littératures française et comparée *	9
3.2.12	3h	Littérature française. Moyen Âge - 17 ^e siècle	2
3.2.13	3h	Littérature française. 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.14	1h30	Littérature générale et comparée	2
3.2.15	1h30	Littératures francophones	2
UE19		Outils linguistiques	6
3.2.16	1h30	Linguistique	3
3.2.17	1h30	Stylistique	3
UE20		Langues et civilisations	9
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
3.2.18	1h	Littérature latine	3
3.2.19	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE21		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
Total			30

ANGLAIS

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*	9
1.7.01	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.02	1h30	Littérature anglo-américaine	3
1.7.03	1h30	Civilisation anglo-américaine	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
1.7.11	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*	12
1.7.05	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.06	1h30	Version	3
1.7.09	2h	Littérature anglo-américaine	3
1.7.10	2h	Civilisation anglo-américaine	3
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.12	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Langue et traduction *	12
2.7.01	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.02	1h+30mn	Version	3
2.7.03	1h+30mn	Thème	3
2.7.04	2h	Anglais oral (pratique et compréhension)	3
UE08		Cultures et discours (parcours com) *	6
2.7.06	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	3
2.7.07		Linguistique (phonétique et syntaxe)	3
UE08bis		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
UE09		Bloc personnalisé	6
2.0.08	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.19	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE10		Langue et traduction *	12
2.7.09	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.10	1h+30mn	Version	3
2.7.11	1h+30mn	Thème	3
2.7.12	2h	Anglais oral (pratique et phonétique)	3
UE11		Cultures et discours (parcours com) *	6
2.7.13	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
2.7.15	1h+30mn	Linguistique (analyse)	2
UE11bis		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE12		Bloc personnalisé	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.22	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE13		Langue et traduction *	6
3.7.01	1h+30mn	Version	2
3.7.02	1h+30mn	Thème	2
3.7.03		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE14		Cultures et discours *	12
3.7.04	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.05	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.06	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE15		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE16		Bloc personnalisé	6
3.0.10	1h30	Un cours au choix parmi LV2 /langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.11	1h	Un cours au choix parmi LV2 / langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE17		Langue et traduction *	6
3.7.11	1h+30mn	Version	2
3.7.12	1h+30mn	Thème	2
3.7.13		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE18		Cultures et discours *	12
3.7.14	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.15	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.16	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE19		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE20		Bloc personnalisé	6
3.0.12	1h30	Un cours au choix parmi LV2 / langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.13	1h	Un cours au choix parmi LV2 / langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
		Total	30

HISTOIRE

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *	9
1.8.01	3h	Fondamentaux Histoire 1	5
1.8.02	3h	Fondamentaux Histoire 2	4
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.8.03	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *	12
1.8.04	3h	Fondamentaux Histoire 3	5
1.8.05	3h	Fondamentaux Histoire 4	5
1.8.06	1h30	Culture générale	2
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Fondamentaux Ancienne et Médiévale *	12
2.8.01	3h+1h	Histoire Ancienne	5
2.8.02	3h+1h	Histoire Médiévale	5
2.8.03	1h30	Historiographie	2
UE08		Pratiques générales et Langue	6
1.0.11		UE d'ouverture	3
2.0.18	1h30	LV1	3
2.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
UE09		Spécialisations Ancienne et Médiévale	6
2.8.05	2h	Spécialisation Ancienne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.06	2h	Spécialisation Médiévale (en choisir 1 sur 2)	3
UE10		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE11		Fondamentaux Moderne et Contemporaine *	9
2.8.09	3h+1h	Moderne	5
2.8.10	3h+1h	Contemporaine	4
UE12		Pratiques générales et Langue (LV1 et info disciplinaire + ECUE au choix)	9
1.0.12		UE d'ouverture	3
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.21	1h30	LV1	3
2.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
UE13		Spécialisations Moderne et Contemporaine	6
2.8.12	2h	Spécialisation Moderne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.13	2h	Spécialisation Contemporaine (en choisir 1 sur 2)	3
UE14		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE15		Fondamentaux L3 1 *	15
3.8.01	1h+2h	Histoire ancienne 1 ou 2	3
3.8.02	1h+2h	Histoire médiévale 1 ou 2	4
3.8.03	1h+2h	Histoire moderne 1 ou 2	4
3.8.04	1h+2h	Histoire contemporaine 1 ou 2	4
UE16		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE17		Pratiques générales et Langue	9
3.0.14		UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.0.28	1h30	LV1	3
3.8.11	1h30	Option Faculté	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE18		Fondamentaux L3 2 *	15
3.8.12	1h+2h	Histoire ancienne 3 ou 4	4
3.8.13	1h+2h	Histoire médiévale 3 ou 4	3
3.8.14	1h+2h	Histoire moderne 3 ou 4	4
3.8.15	1h+2h	Histoire contemporaine 3 ou 4	4
UE19		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE20		Pratiques générales et langues	9
3.0.31	1h30	LV1	3
3.0.33	1h30	UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.8.22	1h30	Option Faculté	3
		Total	30

ALLEMAND

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand)*	9
1.5.01	1h30	Thème	3
1.5.02	1h30	Renforcement grammatical	2
1.5.03	1h30	Compréhension écrite et version	2
1.5.04	1h30	Etude et commentaire de documents	2
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.05	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
1.5.12	1h30	LV1 Allemand pour spécialiste	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Allemand)*	12
1.5.06	2h	Panorama de la littérature et de la civilisation des pays de langue germanique	3
1.5.07	1h30	Thème grammatical	3
1.5.08	1h30	Compréhension écrite et version	2
1.5.09	1h30	Étude et commentaire de documents civilisation	2
1.5.10	1h30	Étude et commentaire de documents littérature	2
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.11	1h30	Expression française	3
1.5.13	1h30	LV1 Allemand pour spécialiste	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Langue et traduction *	15
2.0.19	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
2.5.01	1h30	Version	2
2.5.02	1h30	Thème	2
2.5.03	1h30	Grammaire	3
2.5.04	1h30	Compétences orales	3
2.5.05	1h	Compétences rédactionnelles	2
UE08		Cultures et littératures dans l'espace germano- phone	9
2.5.06	1h	Les structures politiques et administratives de l'Allemagne actuelle	3
2.5.07	1h30	Enjeux politiques contemporains dans l'espace germanophone	3
2.5.08	1h30	Cultures et littératures/mono	3
2.5.09	1h30	Introduction à la gestion et au management/ conduite projets	3
UE09		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE10		Langue et traduction *	12
2.5.11	1h30	Version	2
2.5.12	1h30	Thème	3
2.5.13	1h30	Grammaire	3
2.5.14	1h	Compétences orales	2
2.5.15	1h30	Compétences rédactionnelles	2
UE11		Histoire du monde germanophone	6
2.5.16	1h30	Histoire culturelle	3
2.5.17	1h30	Histoire	3
UE12		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE13		Langues et outils	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.22	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE14		Langue et traduction *	12
3.5.01	1h30	Version	2
3.5.02	1h30	Thème	3
3.5.03	1h30	Grammaire/linguistique	3
3.5.04	1h30	Compétences orales	2
3.5.05	1h30	Compétences rédactionnelles	2
UE15		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE16		Langue professionnelle	6
3.5.09	1h30	Les structures macroéconomiques de l'Allemagne actuelle	3
3.5.10	1h30	Allemand professionnel	3
UE17		Langues et options	6
3.0.07		UE d'ouverture	3
3.0.29	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE18		Langue et traduction *	9
3.5.11	1h30	Version	3
3.5.12	1h30	Thème	2
3.5.13	1h30	Compétences orales	2
3.5.14	1h30	Compétences rédactionnelles	2
UE19		Cultures, littératures et civilisation	6
3.5.15	1h30	Histoire culturelle	3
3.5.16	1h30	Histoire des idées	3
UE20		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE21		langue professionnelle	3
3.9.25	1h30	Allemand professionnel / WIDAF	3
UE22		Langues et options	6
3.0.32	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
3.5.19	1h30	Option Faculté	3
		Total	30

ESPAGNOL

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *	9
1.6.01	1h30	Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.02	1h30	Pratique de l'écrit	3
1.6.03	1h30	Syntaxe	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol)	15
1.0.04	1h30	Expression Française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.04	1h30	LV1 Version	3
1.6.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *	12
1.6.06	1h30+1h30	Littérature Hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.07	1h30+1h30	Civilisation Hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.08	1h	Version	2
1.6.09	1h	Syntaxe	2
1.6.10	1h	Articles de presse/Grammaire	2
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression Française	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.11	1h30	LV1 Compréhension et Expression orale et écrite	3
Total			30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Langue *	12
2.6.01	2h	Thème	3
2.6.02	2h	Version	3
2.6.03	1h30	Syntaxe	3
2.6.04	1h	Traduction Presse écrite	3
UE08		Littérature Amérique Latine	6
2.6.05	3h+2h	Littérature Amérique Latine	6
UE09		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
UE10A		Options Parcours Mono	6
2.0.19	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
2.6.07	1h30	Études de textes et Analyse du discours	3
2.6.08	1h30	Option faculté	3
Total			30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE11		Langue *	9
2.6.09	1h30	Thème	3
2.6.10	1h30	Version	3
2.6.11	1h	Phonétique et Phonologie	2
2.6.12	1h	Traduction Simultanée	1
UE12		Littérature Espagne	6
2.6.13	3h+2h	Littérature Espagne	6
UE13		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE14E		Options parcours communication	9
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.07	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.22	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE15		Langue *	12
3.6.01	1h	Morphosyntaxe	3
3.6.02	2h	Thème	3
3.6.03	1h30	Version	3
3.6.04	1h30	Pratique orale et dialectologie	3
UE16		Civilisation Amérique Latine	6
3.6.05	3h+2h	Civi Amérique Latine	6
UE17		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques et pratiques d'information connectées	3
UE18A		Options Parcours MONO	6
2.6.07	1h30	Études de textes et Analyse du discours	3
3.0.29	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
3.6.07	1h30	Option faculté en Anglais ou Lettres	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE19		Langue et linguistique *	12
3.6.09	1h30	Linguistique	3
3.6.10	2h	Thème (mutualisé avec M1 MEEF)	3
3.6.11	1h30	Version Classique	3
3.6.12	1h30	Pratique orale et dialectologie	3
UE20		Civilisation Espagne	6
3.6.13	3h+2h	Civilisation Espagne	6
UE21		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE22E		Options Parcours communication	6
2.6.15	1h30	Études de textes et analyse du discours	3
3.0.28		UE d'ouverture	3
3.0.32	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
3.6.15	1h30	Option stage hors 2 degré	3
		Total	30

PHILOSOPHIE

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *	9
1.3.01	2h	Les grandes questions de la philosophie	3
1.3.02	2h	Histoire de la philosophie	3
1.3.03	2h	Lire la philosophie	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.3.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *	12
1.3.05	2h	Philosophie des sciences	3
1.3.06	1h30	Épistémologie et philosophie du langage	3
1.3.07	2h	Philosophie morale	3
1.3.08	2h	Philosophie politique	3
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.25	1h30	LV1	3
1.0.26	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Histoire de la philosophie *	18
2.3.01	1h30+2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1	6
2.3.02	1h30+2h	Philosophie moderne et contemporaine 1	6
2.3.03	1h30+2h	Philosophie générale 1	6
UE08		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
UE09		Outils	6
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
2.0.04	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE10		Histoire de la philosophie *	18
2.3.06	1h30+2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2	6
2.3.07	1h30+2h	Philosophie moderne et contemporaine 2	6
2.3.08	1h30+2h	Esthétique	6
UE11		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE12		Outils	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE13		Enseignements fondamentaux *	15
3.3.01	1h30+2h	Philosophie morale	5
3.3.02	1h30+2h	Philosophie politique	5
3.3.03	1h30+1h30	Histoire des sciences	5
UE14		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE15		Outils	9
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
3.0.05		UE d'ouverture	3
3.3.06	1h30	Option faculté	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE16		Enseignements fondamentaux *	18
3.3.07	1h30+2h	Philosophie générale 2	5
3.3.08	1h30+2h	Philosophie des sciences	5
3.3.09	1h30+1h30	Problèmes et débat du monde contemporain	4
3.3.10	1h30+2h	Enjeux et théories éthiques	4
UE17		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE18		Langue et culture Générale	6
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
3.3.13		Stage ou option faculté	3
		Total	30

GÉOGRAPHIE

SEMESTRE 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *	9
1.4.01	1h30	Initiation à la géographie	3
1.4.02	3h	Géographie par le terrain	3
1.4.03	1h30	Approches régionales en géographie	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.4.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *	12
1.4.06	1h30+1h	Populations du monde	4
1.4.07	1h30+1h	Géographie des milieux et de l'environnement	4
1.4.08	3h	Cartographie	4
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Enseignements disciplinaires *	15
2.4.01	2h+2h	Dynamiques des milieux et de l'environnement 1	5
2.4.02	1h30+1h30	Dynamiques des sociétés 1	5
2.4.03	2h+2h	Construction des espaces	5
UE08		Méthodologie	6
2.4.04	1h30+1h	Statistiques et cartographies 1	4
2.4.05		Projet tutoré (sortie terrain)	2
UE09		Langue	3
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
UE10		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE11		Enseignements disciplinaires *	18
2.4.07	2h+1h30	Dynamiques des milieux et de l'environnement 2	6
2.4.08	2h+1h30	Dynamiques des sociétés 2	6
2.4.09	2h+1h30	Aménagement des territoires	6
UE12		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE13		Langue et culture générale	6
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
2.0.05	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE14		Enseignements disciplinaires *	15
3.4.01	1h30+1h30	Géographie urbaine	3
3.4.02	1h30+1h30	Géographie de l'environnement	4
3.4.03	1h30+1h30	Géographie de la santé	4
3.4.04	1h30+1h30	Géographie sociale 1	4
UE15		Méthodologie	6
3.4.05	2h	Géomatique 1	3
3.4.06	2h	Techniques d'enquête	3
UE16		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE17		Langue	3
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE18		Enseignements disciplinaires *	15
3.4.11	1h30+1h30	Gestion des milieux et des risques	5
3.4.12	1h30+1h30	Géographie politique	5
3.4.13	1h30+1h30	Analyse spatiale	5
UE19		Méthodologies de la recherche (1 ECUE à choisir)	6
3.4.14	2h+2h30	Initiation à la recherche en géographie sociale, santé	6
3.4.15	2h+2h30	Initiation à la recherche en environnement, aménagement	6
3.4.16	2h+2h30	Initiation à la recherche en aménagement, santé	6
3.4.17	2h	Ateliers/oblig parcours PE et 2nd degré	6
UE20		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE21		Langue	3
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 1

UE02 – MÉDIAS ET JOURNALISME - 1

1.1.01 - INTRODUCTION AUX SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Enseignant(s) : Yohann GARCIA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiantes et aux étudiants de première année de se familiariser avec le champ disciplinaire que constituent les sciences de l'information et de la communication. Seront ainsi abordés et questionnés plusieurs objets d'études significatifs de cette discipline tels que l'usage et les « effets » des médias, la construction de l'information et le travail journalistique ou encore les pratiques contemporaines de communication politique et publique. À la fin du cours, les étudiantes et les étudiants seront capables d'appréhender les phénomènes d'information et de communication en fonction des concepts et courants théoriques qui structurent ce champ d'étude.

BOUGNOUX D., *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte (coll. : « Repères »), 2002.

BOURE R., *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion presses universitaires (coll. : « Communication »), 2002.

NEVEU É., *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2009.

RIEFFEL R. *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, (coll. : « Folio actuel »), 2005.

RIUTORT P., *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2007.

1.1.02 - INTRODUCTION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Enseignant(s) : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours d'introduction vise à acquérir des connaissances et à développer des capacités d'analyse des médias et de l'information. En premier lieu, une brève histoire des médias de masse en France, du XIX^e siècle à aujourd'hui, vise à évaluer les déterminants techniques, économiques, politiques, sociaux et culturels de l'évolution des entreprises médiatiques et de leurs contenus. Un accent particulier est porté sur la télévision et différents genres télévisuels. Ensuite, l'information est abordée sous deux aspects : comme une production sous contrainte, à travers l'étude de couvertures de presse, et par les pratiques actuelles de consommation et d'utilisation des médias. Le cours est alimenté d'exemples tirés de l'actualité. Il nécessite la participation active des étudiant.es et une présence régulière.

Bibliographie indicative :

BALLE F., *Les médias*, PUF [Que sais-je ?], 10e édition, 2020 [sur cairn.info].

LE GRIGNON B., NEVEU E., *Sociologie de la télévision*, Paris, La Découverte, 2017 [disponible sur cairn.info].

SAUVAGE M., VEYRAT-MASSON I., *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2012.

SEMESTRE 2

UE05 – MÉDIAS ET JOURNALISME - 2

1.1.03 - JOURNALISME ET MÉDIAS EN FRANCE

Enseignant(s) : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Ce cours propose une introduction à la sociologie du journalisme et des médias centrée sur le cas français. Condition *sine qua non* de la démocratie pour les uns, « opium du peuple » pour les autres, les médias sont plus souvent des objets de jugements de valeur que d'analyse. Problématisé autour d'une interrogation sur le « pouvoir des médias » dans un contexte de renforcement de leurs logiques commerciales et d'accentuation des tendances oligarchiques du champ politique, le cours est structuré en trois parties. La première partie explore, dans une perspective socio-historique, la genèse du champ journalistique français du XVII^e siècle à nos jours. La deuxième partie analyse, avec les outils de la sociologie politique, la double dépendance des médias et du journalisme français aux champs politique et économique. La troisième partie propose une sociologie de la structure, des agents et des processus de production et de réception des informations.

Bibliographie indicative :

ACCARDO A., *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone, Eléments, 2007

CHAMPAGNE P., *La double dépendance. Sur le journalisme*, Paris Raisons d'agir, 2016.

CHARLE C., *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, L'Univers historique, 2004.

NEVEU E., *Sociologie du journalisme*, Paris, Repères, La Découverte, 2019.

Savoir/Agir, vol. 46, n° 4: « Réarmer la critique sociologique du journalisme », 2018.

1.1.04 - ANALYSE DES RÉCITS MÉDIATIQUES

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement permet de s'interroger sur la façon dont les messages médiatiques sont construits et mis en forme. Les notions d'« événement », de « série », de « cadre », de « récit », de « genre de discours », ou encore par exemple de « routine de travail », servent de guides pour apprendre à décrire et à interpréter de tels messages. Au fil du cours, sont mobilisées différentes approches : sémiologie, narratologie, analyse du discours, mais aussi sociologie des pratiques professionnelles, étude des publics et des usages, et plus globalement théories de l'information et de la communication.

Bibliographie :

BLANDIN C. (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Armand Colin, 2018, 318 p. (BU Campus Centre Salle du Haut cote 07-11 (07) MAN)

BOURDON J., *Introduction aux médias*, Montchrétien, coll. Clefs / Politique, 2009 (rééd.), 158 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut/Bas cote 07(07) BOU)

FERENCZI T., *Le journalisme*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2017, 128 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07-2 FER + livre électronique)

SEMESTRE 3

UE – COMMUNICATION POLITIQUE ET PUBLIQUE - 1

2.1.01 - INTRODUCTION À LA COMMUNICATION POLITIQUE ET PUBLIQUE

Enseignant(s) : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours propose un panorama des recherches qui ont tenté de saisir les mécaniques et les effets de la communication publique et politique. Au fil des séances, ce sont donc à la fois des pratiques, des théories et des recherches empiriques qui seront présentées, en lien direct avec les transformations du paysage médiatique et de la vie politique. Ces séances seront notamment l'occasion de réfléchir à ce qui distingue – ou non – communication politique et communication publique, de s'interroger sur les sondages d'opinion et leurs écueils, de tenter d'évaluer le pouvoir de la communication sur les électeurs, de questionner les notions de propagande, de manipulation, etc.

Bibliographie de départ :

ALDRIN P., HUBÉ N., OLLIVIER-YANIV C., UTARD J-M. (dir.), *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique*, Rennes, PUR, 2014.

BOURDON J., *Introduction aux médias*, Paris, Montchrétien, 3e édition, 2009.

DELPORTE C., *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.

HUBÉ N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

2.1.02 - INTRODUCTION À L'ÉTUDE DES DISCOURS POLITIQUES

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des discours politiques, entendus comme discours qui concernent l'intérêt général et la vie en société. Les types de textes et d'auteurs qui nous intéressent sont ainsi très variés : profession de foi lors d'une campagne électorale, déclaration de politique générale du Premier ministre, hommage du président de la République à des soldats morts au combat, appel de scientifiques pour le climat et l'environnement, pétition contre l'évasion fiscale lancée par des citoyens, slogans rédigés par des Gilets jaunes... Pour explorer de tels documents, nous nous appuierons sur des disciplines diverses : argumentation, rhétorique, stylistique, linguistique, analyse du discours... Au fil des chapitres, nous verrons comment des notions issues de ces spécialités permettent d'étudier les discours politiques : « genre de discours », « acte de langage », « ethos », « pathos », « discours épидictique » (éloge et blâme)... sont autant de catégories que nous apprendrons à connaître et à utiliser. L'objectif du cours est d'acquérir des « clés de lecture » pour l'analyse des discours politiques, y compris dans le but de mieux saisir certains enjeux de la communication politique et publique contemporaine.

Bibliographie :

BOUTET J., *Le pouvoir des mots*, Paris, Éditions La Dispute, (nouvelle édition) 2016, 256 p.

(BU Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU)

DOURY M., *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin, 2016, 190 p.

(BU Campus Centre : salle haut cote 808.2 (07) DOU)

MAINGUENEAU D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009 (rééd.), 143 p.

(BU Campus Centre : salle haut cote 808.2 (03) MAI)

- Consulter la revue en ligne *Argumentation et Analyse du Discours* : <https://journals.openedition.org/aad/>

SEMESTRE 4

UE – COMMUNICATION POLITIQUE ET PUBLIQUE - 2

2.1.03 - COMMUNICATION ET MILITANTISME

Enseignant(s) : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Qu'il s'agisse d'organiser la communication interne, d'accéder et de séduire les médias de masse ou de créer des réseaux de communication « alternatifs », le répertoire médiatique des groupes militants inclut une palette diversifiée de moyens d'action. Depuis les années 1970 environ, on observe ainsi dans les pratiques militantes une véritable « course aux armements communicationnels » (Neveu, 2010) qui a des incidences sur la division du travail au sein des organisations militantes, le profil et les compétences réelles et attendues de leurs membres, le travail des journalistes et les relations qu'ils entretiennent avec leurs sources d'information, ainsi que l'émergence d'un militantisme spécialisé dans les questions d'information et de communication médiatiques. Les pratiques militantes en matière de communication contribuent ainsi à politiser un discours - enjoué ou critique selon les cas - sur les médias et le journalisme qui participe d'une reconfiguration des règles du jeu politique.

Bibliographie indicative

CARDON D., GRANJON F., *Médiactivistes*, Paris, Presses de SciencesPo., coll. Contester, 2013.
CHAMPAGNE P., « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52/ 52-53, 1984, p. 19-41.

HAYES I., *Radio Lorraine cœur d'acier 1979-1980. Les voix de la crise*, Paris, Presses de SciencesPo, 2018.

NEVEU E., « Médias et protestations collectives », in O. Fillieule, E. Agrikoliansky, I. Sommier, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, (2010), p. 245-264.

FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, « Références », 2e édition mise à jour et augmentée, 2020.

2.1.04 - COMMUNICATION ÉLECTORALE

Enseignant(s) : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Dans la continuité du précédent semestre, cet enseignement approfondit la connaissance de la communication politique en s'attachant aux périodes électorales, à la diversité des acteurs impliqués (responsables politiques, médias, militants, citoyens et électeurs, professionnels de la communication), à leurs interactions et aux vecteurs et outils de communication qu'ils utilisent. Le cours propose un panorama des pratiques communicationnelles, par une mise en perspective historique et des exemples tirés de la campagne présidentielle de 2022, afin de permettre à chaque étudiant.e de s'approprier pleinement les savoirs politiques, institutionnels et médiatiques nécessaires à la bonne compréhension d'une campagne, de ses temporalités et des stratégies des principaux candidats. Les TD sont consacrés à l'apprentissage du commentaire de documents (écrits, visuels, audiovisuels), en prolongement du cours.

Bibliographie de départ :

HUBE N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

LEROUX P. et RIUTORT Ph. (dir.), « Les mutations télévisées des campagnes électorales », *Télévision*, n° 8, avril 2017. [sur cairn.info]

THEVIOT A. (dir.), *Médias et élections. Les campagnes 2017 : primaires, présidentielle et législatives françaises*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2019.

SEMESTRE 5

UE – COMMUNICATION NUMÉRIQUE - 1

3.1.01 - ANALYSE CRITIQUE DU WEB

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours d'« Analyse critique du web » vise à doter les étudiant.e.s de compétences critiques en relation avec la communication numérique, l'internet et le web. Dans cette perspective, l'enseignement expose différentes théories et analyses se rapportant au numérique, que celles-ci soient issues de la sphère académique (histoire, philosophie, sociologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication...), ou bien de sphères plus explicitement militantes et engagées (La Quadrature du Net, Creative Commons, initiatives de "travail collaboratif"...). À l'issue de cet enseignement, l'étudiant.e dispose d'un ensemble de connaissances fondamentales en sciences de l'information et de la communication (« SIC », ou « info-com ») qui lui permettent de mettre en perspective les principaux discours et notions associés à la communication numérique (« transparence », « *big data* », « neutralité du net », « désintermédiation », « économie de l'immatériel »...).

Bibliographie :

BARATS C. (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Armand Colin, 2017 (rééd.), 272 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07.31(07) MAN)

BEUSCART J.S., DAGIRAL E., PARASIE S., *Sociologie d'internet*, Armand Colin, coll. Coursus, 2016, 224 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 301.56 (07) BEU)

CARDON D., *La démocratie internet. Promesses et limites*, Seuil/La République des idées, 2010, 101 p. (BU : Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07-13 CAR)

DAGNAUD M., *Le modèle californien. Comment l'esprit collaboratif change le monde*, Odile Jacob, 2016, 204 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 301.5 DAG)

3.1.02 - CULTURES NUMÉRIQUES ET PRATIQUES D'INFORMATION CONNECTÉES

Enseignant(s) : Stéphanie WOJCIK

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La culture numérique est-elle une culture participative ? Quelles mutations anthropologiques, philosophiques et sociologiques peuvent être observées à partir des nouvelles pratiques induites par le numérique ?

Ces questions seront abordées à l'aide de textes scientifiques et d'articles de presse, permettant de cerner les notions mobilisées – par exemple, « culture numérique » ou « identité numérique » – et les phénomènes socio-techniques étudiés – par exemple, « web social » ou « web 2.0 ».

Le cours s'intéresse à divers aspects des évolutions culturelles liées au développement d'Internet et des réseaux sociaux tels que, par exemple, les nouveaux modes de lecture et d'écriture, le rôle des algorithmes et des moteurs de recherche dans la production de l'information et diffusion du savoir, ou encore les nouvelles façons de militer en ligne.

Bibliographie :

CARDON D., *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, 2019.

CORDIER A., *Grandir informés. Les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*, C&F éditions, 2023.

DOUEIHI M., *Qu'est-ce que le numérique ?*, PUF, 2013.

FLICHY P., *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001.

TURNER F., *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture*, Stewart Brand, un homme d'influence, C&F éditions, 2^e édition, 2021 (2012).

SEMESTRE 6

UE – COMMUNICATION NUMÉRIQUE - 2

3.1.03 - DROIT DE L'INTERNET

Enseignant(s) : Anne GRANGER

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Diverses réglementations au contenu varié et parfois contradictoire peuvent s'appliquer tour à tour au contenu diffusé sur internet. Il n'existe pas de vide juridique, mais au contraire une multitude des normes applicables, au niveau national, européen ou international.

Dans toutes les hypothèses d'intervention du législateur, cette question s'est faite jour selon un tour propre, mais elle reste fondamentalement liée à la recherche d'une forme d'équilibre, qui passe par la confrontation des règles qui régissent l'Internet : l'ordre public et la liberté d'expression. Ce cours d'approche juridique est destiné à analyse et étudier les éléments juridiques et réglementaires qui régissent l'internet, comme nouveau média en ligne.

3.1.04 - USAGES PROFESSIONNELS DE L'INTERNET

Enseignant(s) : Gilles BON-MAURY

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Comment utiliser le web, les applications ou les réseaux sociaux pour contrôler son identité numérique, améliorer sa e-réputation, valoriser une candidature, développer un réseau professionnel, promouvoir une marque, une idée ou une personnalité, ou exercer une veille informationnelle ? L'objectif de ce cours est la maîtrise de ces usages professionnels de l'Internet, dans leurs dimensions théorique et pratique. Les analyses sociologiques de ce que la transition numérique fait aux pratiques professionnelles précéderont donc les travaux dirigés consacrés aux outils et à leurs usages.

Bibliographie de départ :

ALCANTARA C. (dir.), *Regards croisés sur un phénomène émergent : L'e-réputation*, Gualino Editions, 2014.

BOT, O. *Chercher et enquêter avec Internet*, Presses universitaires de Grenoble, 2018.

BOULLIER, D. *Sociologie du numérique*, Armand Colin, 2019.

MARRONE R., GALLIC C., *Le grand livre du marketing digital*, Dunod, 2018.

ÉTUDES ET SCOLARITE

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes règlementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisées dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

Règles de poursuite d'études en Licence

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

SERVICES DE L'UPEC

À CONNAITRE

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scui0-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

- > 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

- > 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

- > 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

- > 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

- > 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

- > permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

- > +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

- > +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1^{er} cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3^e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2^e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la

gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Options d'ouverture : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : [fc-vae@u-pec.f](mailto:fc-vae@u-pec.fr)



Secrétariat communication

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 123

01 45 17 11 83

sec.communication-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université



<http://llsh.u-pec.fr>